

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I
RÉFECTION DE L'ARÉNA ARPIDROME

SECTION I
DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent en l'aménagement d'un bureau pour l'Association de soccer de Charlesbourg, qui est situé à l'Arpidrome au 750, place Sorbonne, à Charlesbourg.

SECTION II
ESTIMATION DES COÛTS

2. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1°	Matériaux, quincaillerie, peinture, portes, etc. :	10 700 \$
2°	Ventilation et électricité :	22 300 \$
3°	Divers et imprévus :	3 000 \$
SOUS-TOTAL :		36 000 \$

CHAPITRE II
CHALET MARIA-GORETTI – RÉFECTION 2^e ÉTAGE

SECTION I
DESCRIPTION DES TRAVAUX

3. Les travaux consistent à réaménager une partie du 2^e étage du chalet des loisirs Maria-Goretti situé au 7475, avenue Paul-Comtois à Charlesbourg.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

4. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1°	Ventilation, chauffage, électricité, matériaux, peinture, quincaillerie et travaux connexes :	41 500 \$
----	---	-----------

2°	Divers et imprévus :	4 500 \$
----	----------------------	----------

SOUS-TOTAL :	46 000 \$
---------------------	------------------

CHAPITRE III

AMÉLIORATION DES JEUX MÉCANIQUES ET DES MOBILIERS URBAINS

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

5. Les travaux consistent en l'acquisition, l'installation, le remplacement et la réparation de jeux, mobiliers et équipements dans les différents parcs de l'arrondissement 4, incluant la préparation du fond de terrain et le revêtement.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

6. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1°	Acquisition, installation, remplacement et réparation de jeux, mobiliers et équipements dans les différents parcs :	41 000 \$
----	---	-----------

2°	Divers et imprévus :	4 000 \$
----	----------------------	----------

SOUS-TOTAL :	45 000 \$
---------------------	------------------

CHAPITRE IV
PISCINES EXTÉRIEURES – RÉFECTIONS MÉCANIQUES

SECTION I
DESCRIPTION DES TRAVAUX

7. Les travaux consistent à effectuer certaines réfections mécaniques aux systèmes de filtration des piscines des parcs Terrasse Bon-Air, Plateau et Saint-Jérôme situés dans l'arrondissement 4 et à l'achat et à l'installation de chlorinateurs.

SECTION II
ESTIMATION DES COÛTS

8. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° Réfections mécaniques et installation de chlorinateurs :	18 200 \$
2° Divers et imprévus :	1 800 \$
SOUS-TOTAL :	20 000 \$

CHAPITRE V
ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

SECTION I
DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

9. Les travaux consistent à l'achat de certains équipements sportifs pour les besoins de l'arrondissement 4.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

10.L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° Acquisition d'équipements : équipement de tennis, cage de frappeur, vitrines dans les arénas, casiers pour vestiaires, matelas pour patinage de vitesse, pompe à lavage pour la resurfaçeuse, moteur et autres équipements selon les besoins :	34 310 \$
2° Divers et imprévus :	3 390 \$
SOUS-TOTAL :	37 700 \$

CHAPITRE VI

COMPLEXES SPORTIFS – ENTRETIEN, RÉPARATION ET ÉQUIPEMENT

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

11. Les travaux consistent à effectuer l'entretien, la réparation et l'acquisition d'équipements et de matériel destinés à l'opération des complexes sportifs situés sur le territoire de l'arrondissement 4.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

12.L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° Entretien, réparation et acquisition d'équipements et de matériel tels que : réparation de pierre de curling, travaux de peinture, remplacement de tuiles pour le plancher, remplacement de baies vitrées, travaux connexes :	32 760 \$
2° Divers et imprévus :	3 240 \$
SOUS-TOTAL :	36 000 \$

CHAPITRE VII

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

SECTION I

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

13. Les travaux consistent en l'acquisition de matériel et d'équipement communautaire pour desservir les besoins de l'arrondissement 4.

SECTION II

ESTIMATION DES COÛTS

14. L'estimation des coûts de ces travaux est la suivante :

1° Acquisition d'équipement et de matériel communautaire dont : tables, chaises, chariots, panneaux d'exposition, système de son :	14 740 \$
2° Divers et imprévus :	1 460 \$
SOUS-TOTAL :	16 200 \$

TOTAL DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT : 236 900 \$

Annexe préparée le 3 juin 2002 par :

Denis Servais
Directeur
Division culture, loisirs et vie communautaire
Arrondissement 4 Charlesbourg